

TRAJET #1

LE TEMPS QU'IL FAUT POUR DÉVELOPPER
UN PROJET CULTUREL

Appel à candidature 2020

PRÉSENTATION

TRAJET est un dispositif d'accompagnement à destination des porteur.euse.s de projets artistiques et culturels en Pays de la Loire proposé par les pôles régionaux des filières culturelles : Mobilis (livre et lecture), le Pôle arts visuels, le Pôle de coopération pour les musiques actuelles et La Plateforme (cinéma-audiovisuel).

À tous les stades d'un projet, du démarrage à son développement, les professionnel.le.s doivent être en mesure d'identifier les compétences, les moyens, les ressources nécessaires à sa structuration et de comprendre le fonctionnement de l'environnement professionnel et institutionnel et des réseaux qui le composent.

L'ambition de ce dispositif inter-filières est d'accompagner les porteur.euse.s de projets dans la durée en prenant en compte la singularité des parcours, pratiques, envies et positionnements et en s'adaptant aux attentes et aux spécificités de de chacun.e. Le programme s'appuie sur la proximité, le croisement d'expertises de réseaux professionnels spécialisés et favorise la relation de confiance et le partage d'expériences.

Le dispositif propose un programme de 10 jours de formations, 3 jours d'ateliers collectifs, 4 focus et des temps de suivi individuels réguliers entre septembre 2020 et juin 2021.

Dans le contexte inédit du Covid-19, qui bouleverse le secteur culturel, nous porterons une attention toute particulière aux nouveaux besoins des porteur.euse.s de projets qui émergeront dans les semaines à venir.

MODALITÉS DE L'ACCOMPAGNEMENT

- 9 mois d'accompagnement de septembre 2020 à juin 2021
- Des rendez-vous individuels
- 10 journées thématiques
- 4 focus
- 3 journées d'ateliers collectifs
- Des journées d'information tout au long de l'accompagnement proposés par les pôles sur les problématiques des secteurs artistiques et culturels qu'ils représentent

PROGRAMME

Le programme sera conduit par les pôles culturels régionaux et s'appuiera sur une palette d'intervenants.

MODULES THÉMATIQUES 10 jours / présence obligatoire

- 1 Inscription territoriale et utilité sociale
(Spécificités et opportunités du territoire, valorisation de son utilité sociale, relations aux collectivités et aux institutions)
- 2 Quelle stratégie de développement pour son projet ?
(À quoi ça sert ? Étapes clés ; Méthodologie)
- 3 Quelles connaissances et quels outils administratifs et juridiques mobiliser pour construire ou développer son projet ?
(3 étapes : juridique, social et fiscal, comptabilité)
- 3b Module Culturdiag optionnel
(accompagnement au pilotage économique et financier des structures)
- 4 Gouvernance et management
(Quels modes d'organisation, d'interactions et de coopérations ? Quels sont les mécanismes de fonctionnement, les objectifs et valeurs du projet ?)
- 5 Communication
(Comment et quand communiquer sur un projet ? Objectifs, moyens, choix des outils ?)

JOURNÉES COLLECTIVES 2 jours / présence obligatoire

- Identifier et développer son réseau #1
- Identifier et développer son réseau #2
- Rencontre professionnelle et mise en réseau
(échanges et présentation des projets à des professionnels extérieurs invités)

FOCUS optionnel

- Entreprendre en période de crise du coronavirus, vers une culture soutenable
- Mécénat et financement participatif
- Connaissance des dispositifs européens
- Droit d'auteur, droit à l'image, contractualisation

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

La pédagogie mise en œuvre mêle les apports théoriques et pratiques en plaçant les porteur.euse.s de projets au cœur de processus d'accompagnement permettant de s'adapter au mieux au projet de chacun.e. L'accompagnement et le processus de professionnalisation repose sur des temps collectifs et collaboratifs.



PUBLICS CONCERNÉS

- Individus qui lancent, développent ou consolident leur activité
- Structures (société, association, coopérative...) qui lancent, développent ou consolident leur activité

Ce dispositif concerne 40 acteur.rice.s des filières du livre, des arts visuels, des musiques actuelles des Pays de la Loire et du cinéma et de l'audiovisuel.

Tous types de projets sont concernés (éditeur.rice.s, producteur.rice.s, labels, auteur.rice.s/artistes, prestataires, illustrateur.rice.s, traducteur.rice.s, graphistes, médias, commerces, librairies, distributeur.rice.s, galeries, événements, festivals, lieux culturels, facteur.rice.s d'instruments, réalisateur.rice.s, médiateur.rice.s...) spécialisés ou plus hybrides.

PRÉ-REQUIS

- Être un.e professionnel.le des secteurs du livre, des arts visuels, de l'audiovisuel ou du cinéma en Pays de la Loire
- Être une structure des secteurs des musiques actuelles, du livre, des arts visuels, de l'audiovisuel ou du cinéma en Pays de la Loire
- Justifier d'une activité dans un ou plusieurs des secteurs suivants : livre, arts visuels, audiovisuel et cinéma, musiques actuelles
- Être en démarrage (activité déjà déclarée) ou en développement d'activité
- Être en mesure de présenter l'activité ou le projet pour lequel la structure ou la personne souhaite être accompagnée ainsi que ses attentes en termes d'accompagnement

COÛT PÉDAGOGIQUE

- Pour les adhérent.e.s des pôles régionaux des filières culturelles du livre, des arts visuels, du cinéma-audiovisuel et des musiques actuelles : Structure : 100 € / Individu : 75 €
- Pour les non adhérent.e.s : Structure : 125 € / Individu : 100 €

COMMENT CANDIDATER ?

Les candidatures sont à envoyer exclusivement par email à : dispositif.trajet@gmail.com sous la forme d'un document unique au format PDF. Le dossier devra comprendre les éléments suivants, selon l'ordre indiqué ci-dessous :

- Fiche d'inscription
(1 fiche pour les individus et 1 fiche pour les structures)
- Justificatif administratif d'activité
(avis de situation au répertoire Sirene)
- Une note de motivation (2 pages maximum)
- Présentation du projet pour lequel un accompagnement est demandé, des attentes et des besoins (3 pages maximum)

CALENDRIER ET MODALITÉS DE SÉLECTION

- Réception des candidatures : du 2 juin au 3 juillet 2020
- Comité de sélection : début juillet 2020
- Démarrage de l'accompagnement : septembre 2020

COMITÉ DE SÉLECTION

- Directeurs.rices des Pôles arts visuels, livre, musiques actuelles, audiovisuel et cinéma
- Représentant.e.s des conseils d'administration des pôles
- Un.e représentant.e de la Chambre régionale de l'économie sociale et solidaire (CRESS)
- Un.e représentant.e d'une structure d'accompagnement à la création d'entreprise en Pays de la Loire

POUR EN SAVOIR +

Contact : dispositif.trajet@gmail.com

Trajet #1 bénéficie d'un soutien du Ministère de la Culture DGMI (direction générale des médias et des industries culturelles), de la DRAC Pays de la Loire et de la Région des Pays de la Loire

